

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 19 décembre 2012

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 10 et 11 décembre 2012**

**2012 V 263** Vœu relatif à l'actualisation du Plan Climat Energie de Paris

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Considérant l'engagement de la Ville de Paris en faveur du climat et de la réduction de la consommation d'énergie ;

Considérant que la question environnementale est une question énergétique, urbanistique et économique mais qu'elle est aussi une question scientifique ;

Considérant qu'une partie des objectifs fixés dans le Plan Climat ne se réalisera qu'avec des sauts technologiques et scientifiques en particulier dans les domaines de l'énergie, des déplacements et du bâtiment ;

Considérant que la Ville de Paris dispose déjà de programmes de soutien à la recherche dans différentes disciplines liées aux questions urbaines ;

Sur proposition de Jean-François MARTINS,

Emet le vœu que :

A l'instar des programmes de recherche existants, la Ville de Paris crée un mécanisme d'appels à projets et de financements des recherches innovantes dans les technologies environnementales, énergétiques et climatiques portées par des laboratoires de recherches parisiens.